



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jumelages

Question écrite n° 46927

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les relations décentralisées avec la république de Géorgie. Il lui demande de lui faire connaître la liste des villes françaises jumelées avec une ville de Géorgie.

Texte de la réponse

La coopération décentralisée entre la Géorgie et notre pays s'articule essentiellement autour d'un partenariat actif entre les villes de Nantes et de Tbilissi qui ont récemment célébré le 30e anniversaire de leur jumelage et signé un pacte triennal de coopération. Le département de l'Yonne mène par ailleurs une coopération dans le domaine médical informatique et mène des actions de soutien à la filière francophone dans la région de Kakhétie. Il est à noter que le contexte actuel de renforcement des relations entre la Géorgie et l'Union européenne est propice à des actions de jumelage avec des villes géorgiennes. La ville de Marseille s'est ainsi portée candidate à une action de partenariat avec Tbilissi dans le cadre du programme européen CIUDAD (Cooperation in Urban Development and Dialogue).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46927

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 2009, page 3693

Réponse publiée le : 16 juin 2009, page 5813